Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 15

Rubrik: Publication du Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne ;

Liste des insérants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Publication du Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne

Aux conducteurs de véhicules automobiles agricoles domiciliés dans le canton de Berne.

Selon les prescriptions fédérales, les personnes qui veulent conduire des véhicules agricoles et des cyclomoteurs sur la voie publique doivent être titulaires d'un permis de conduire. L'âge minimum est fixé à 14 ans. Par exemple, chaque candidat né en 1969 est autorisé à passer l'examen en 1983. Le permis de conduire pour véhicules automobiles agricoles (Catégorie G) est délivré lorsque l'élève a réussi un examen théorique simplifié.

Les candidats sont instruits en matière de prescriptions sur la circulation et de signalisation routière par des instructeurs de l'ASETA, resp. par l'Association bernoise de propriétaires de tracteurs. Les cours sont donnés par district, en deux demi-journées, à au moins 14 jours d'intervalle en général. Les candidats passent les examens en présence d'experts officiels, immédiatement à l'issue des cours. Le permis de conduire de la Catégorie G leur est délivré lorsque l'examen a été subi avec succès et lorsqu'ils ont atteint l'âge de 14 ans révolus.

La taxe pour l'examen de théorie se monte à Fr. 15.- et par examen; il sera en outre perçu un montant de Fr. 5.- pour frais de déplacement. Un montant de Fr. 20.- devra être également versé pour les frais administratifs et le permis de conduire.

L'Association de propriétaires de tracteurs, de son côté, perçoit la somme de Fr. 27.–comme contribution aux frais de cours et de matériel.

Les candidats qui ne prennent pas part aux cours en commun doivent se soumettre à la procédure d'examen ordinaire et s'acquitter par conséquent des émoluments normaux. Le permis de conduire pour les vèhicules automobiles agricoles (Cat. G) permet aussi de conduire les cyclomoteurs. Les jeunes qui ont besoin d'un permis de conduire vala-

ble pour les cyclomoteurs peuvent donc aussi s'annoncer aux cours en commun et aux examens de la Catégorie G.

Les personnes qui désirent suivre ces cours sont priées de s'annoncer par écrit, en indiquant leur nom, prénom, date de naissance et adresse exacte, avant le 10 janvier 1983 au Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne, Schermenweg 9, 3001 Berne (case postale 1367)

Les jeunes, des années 1959 à 1968, qui ne sont pas titulaires d'un permis de conduire (le permis de conduire pour cyclomoteurs ne permet pas de conduire des véhicules automobiles agricoles), doivent, pour obtenir le permis de conduire de la Catégorie G, également passer un examen théorique simplifié. Ils peuvent participer aux cours en commun mentionnés.

Berne, le 1er décembre 1982

Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne Le chef du service: sig. Lachat

Liste des insérants

AGRAMA, Lausanne	656
Agrar SA, Wil	632
AGROLA, Winterthour	couv. 4
Althaus & Co. SA, Ersigen	630
Blaser & Cie. SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Bucher & Cie. SA, Langenthal	648/649
Crefina Banque SA, St-Gall	660
Ford Motor Company, Zurich	660
Griesser Adolf, Lottstetten	634
Kärcher Vaporapid SA, Lausanne	634
Müller Maschinen AG, Bättwil	660
Rohrer-Marti SA, Regensdorf	couv. 3
SAME Trattori Spa SA, Fribourg	629
Schaad frères, Derendingen	660
Vaudoises Assurances, Lausanne	650

Achetez maintenant à des conditions spéciales chez votre agent-tracteurs FORD

sièges

Achetez maintenant à des conditions spéciales chez votre agent-tracteurs FORD

sièges

Achetez maintenant à des conditions spéciales chez votre agent-tracteurs

FORD

sièges

Moulins à marteaux

broyage, vous pouvez broyer plus rapidement et avec plus de précision.



Moulin concasseur radial NEUERO RVO 232/332.

Grâce au dosage automatique: rendement plus élevé et pas de surcharge du moteur. Réglage du rendement automatique et 100% d'utilisation du moteur. Pas d'engorgement par la paille ou des glumes.



MASCHINEN AG 4112 Bättwil/Basel Tel. 061 75 11 11

Crédits agricoles

discrets avantageux

Banque Créfina S.A. Gallusstrasse 12 9001 St-Gall Tél. 071 224513



Fabrication suisse

- Extrêmement facile à manier! La roue jumelée peut être fixée contre la roue du tracteur dans n'importe quelle position Aucun autre système n'offre cet avantage.

 Montage ultra rapide sur tous les véhicules.

 Fixations extrêmement robustes, de ce fait sécurité
- absolue.
- Prix avantageux!

Nous vous renseignerons volontiers. Vous trouverez certainement chez nous ce qui vous convient.

Schaad frères, Roues jumelles, machines agricoles 4552 Derendingen Tél. 065 - 42 21 34